

Johannes An der Matton, de Zeit (Selkingen)

1442-1445 et 1448/1449

Le successeur de Silenen, Johannes An der Matton (An der Matten) ou de Prato (de Pratis), était un contemporain et un combourgeois du grand bailli Johannes Heingarter.

An der Matton venait de Zeit dans la vallée de Conches, qui aujourd'hui et depuis longtemps n'est plus un village, mais un simple hameau formé de granges-écuries destinées à la stabulation du bétail en hiver, sur la rive sud du Rhône, en face de Selkingen. Il descendait de l'un de ces «bergers de Seit» dont il est question en 1222¹, les premiers peut-être qui vinrent fixer leur foyer sur ce versant ombreux, et son père était, pensons-nous, Johann de Pratis, de Zeit, tombé en 1419 à la bataille d'Ulrichen². Il possédait la dîme des grains due par les habitants de Niederwald, et son frère Christian An der Matton († avant 1435), domicilié à Obergesteln, avait des droits sur les dîmes de Geschinen: la famille était riche³.

A Zeit vivait encore en 1432 Johannes Lowiner, qui avait été prisonnier des Savoyards avec Simon Murman⁴.

Dès 1428, An der Matton représenta souvent à la Diète le dizain de Conches⁵, dont il fut major en 1440 et 1441, selon J. Lauber⁶. Comme médiateur, il apaisa le 23 octobre 1430 une querelle qui opposait Blitzingen et Bodmen à propos du pont sur le Rhône desservant ces deux villages⁷. Nous le trouvons à Sion en 1432. Comme il ne maîtrise pas la langue française, le chanoine Nicolas Zer Müllin (de Molendino) fait office d'interprète⁸. Nous ne savons rien sur les dix ans qui suivent. Le 2 juin 1442, les paroissiens de Münster fondèrent dans leur église, en présence d'An der Matton et d'autres notables, un autel dédié aux saints Antoine, Christophe et Charlemagne. Ils le dotèrent en lui attribuant les biens des ermitages abandonnés de Kummen, Mos et Lowigadmen; les pieux ermites étaient alors en voie de disparition dans la vallée de Conches, et même le petit couvent de Fiesch allait être bientôt supprimé⁹.

Un peu plus tard (avant le 8 juillet 1442), An der Matton fut élu grand bailli; il resta en fonction jusqu'en 1445¹⁰. Le 25 janvier 1445, il était témoin à Ritzingen, dans la demeure de Jennin Biderbosten, d'un acte notarié levé par Walter Super-saxo, curé d'Ernen et futur évêque¹¹. Le 16 octobre 1446, il assista à la dédicace de la

¹ J. GREMAUD, n° 299. Selon les ACS, Min. A 250, p. 34, Johann Andermatton, Johann Lowyner et Peter in Plano rachetèrent au chapitre, au prix de 120 livres, une rente de 6 livres, due au titre de cens de Seit.

² H. A. VON ROTEN, *BWG*, IX, 420.

³ AC Ulrichen, D 1. Acte du 8 février 1428: Hans An der Matton de Seyto vend une rente de huit fichelins de grains, prise sur ses dîmes à Niederwald (AC Münster, D 2).

⁴ ACS, Min. A 250, p. 34.

⁵ J. GREMAUD, n° 2791.

⁶ J. LAUBER, *Walliser Landeschronik*, 1925.

⁷ AGVO, Collection Schmid-Lauber, d'après AC Blitzingen, E 2.

⁸ ACS, Min. A 250, p. 126.

⁹ AP Münster, D 24.

¹⁰ J. GREMAUD, n° 2917.

¹¹ AC Münster, H 27.

nouvelle église de Biel, dont nous avons parlé dans la notice consacrée à Heingarter. A sa demande, l'évêque Guillaume de Rarogne fit don du crucifix du maître-autel et de statues, tout en accordant des indulgences aux fidèles qui prieraient devant elles¹². Le 15 avril 1447 à Blitzingen, le dizain établit un statut pour les juges et la procédure judiciaire, avec la collaboration de «Johannes de Prato, de Seyt, ancien grand bailli»¹³.

An der Matton fut encore grand bailli de l'automne 1448 à la Toussaint de 1449¹⁴; son successeur fut Martin Züren. Il présida une diète à Brigue, le 9 mai 1449, durant laquelle fut tranché un procès entre Sion et Vex¹⁵. Il rendit une sentence le 17 août 1449 à propos des digues du Rhône sur le territoire des communes de Grône et de Granges¹⁶.

Ses familiers se nommaient Hans Gasser et Jennin Lacker, son secrétaire, Johann de Pileo¹⁷. Son sceau montre un ange portant un écusson sur lequel on voit une lettre M majuscule¹.

Après la fin de son mandat, An der Matton garda une forte influence, bien que dans le dizain de Conches le pouvoir politique commençât à se déplacer du centre qu'était la *Grafschaft* vers Münster et Ernen. Il négocia un accord entre un homme de Biel qui avait tué un certain Henslin Oeder et la parenté de la victime (4 novembre 1450)¹⁹. Il fut témoin, et sans doute médiateur, d'un accord entre Reckingen et Gluringen (20 février 1453)²⁰. Il fut arbitre, avec l'évêque Walter Supersaxo et d'autres seigneurs, entre Sion et Salins (18 mars 1461)²¹. Il fut encore député de Conches, à Naters, le 9 mai 1464²². Ensuite, nous n'entendons plus parler de lui. La date de sa mort est inconnue. C'est sans doute à Zeit qu'il s'éteignit, dans ce hameau bercé par le perpétuel murmure du Rhône et posé dans le paysage grandiose du Weisshorn et du Galenstock.

Les descendants d'An der Matton, malgré leur richesse, ne parurent plus sur la scène politique du pays. Un Peter An der Matton vivait à Zeit en 1516; il possédait encore des droits d'alpage de six vaches à Gletsch²³. Un Johann An der Matton, de Seit, est témoin à Münster en 1548²⁴. Nous ignorons quand Zeit a cessé d'être un village et quand la famille An der Matton s'est éteinte. Le hameau comptait encore quelques maisons en 1736. Aujourd'hui, on n'y trouve plus aucune habitation²⁵. Seules huit belles granges en bois bordent ce qui fut la place du village et le chemin pavé qui conduit du hameau vers la forêt.

(Voir sceau, planche hors texte, n° 1.)

¹² AP Biel, D 8.

¹³ AP Ernen, A 27.

¹⁴ J. GREMAUD, n° 3004.

¹⁵ ABS, Tir. 18–25.

¹⁶ Regeste d'un acte des AC Granges, P 4.

¹⁷ J. GREMAUD, n° 3017.

¹⁸ ABS, Tir. 18–25.

¹⁹ J. GREMAUD, n° 3034.

²⁰ AC Gluringen, C 1.

²¹ ABS, Tir. 44–8.

²² AC Münster, F 7. *Johannes de Pratis*, député de Conches, sans autre titre.

²³ AP Biel, C 5.

²⁴ AC Münster, H 94. – Le 18 janvier 1524 se présente comme témoin à Münster *Jennin Andermatton alias aman in comitatu* (AEV, Fonds Louis de Riedmatten, Cn 1 n° 75).

²⁵ AP Münster, B 16: Min. Joseph Schmid.